

## Ski Alpin

## Enfants (de Garolou au cours compétition)

## Réservation

Jour de début du cours

Jour de fin du cours

## L'élève

Nom :

Né(e) le :

Prénom :

Niveau Acquis :

## Horaires des cours (du dimanche au vendredi inclus)

Vacances scolaires :

- 10h – 12h (Noël et Février)  
 13h – 15h (uniquement pendant les vacances de Février)  
 14h15 – 16h15 (uniquement pendant les vacances de Noël)  
 15h15 – 17h15 (uniquement pendant les vacances de Février)

Hors Vacances scolaires :

- 10h30 – 12h30

**Cours Collectif Prestige (3 à 6 élèves)**  13h – 15h (uniquement pendant les vacances Scolaires)

## Coordonnées des parents ou de l'élève (si adulte)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone portable 1 :

Email :

J'accepte les conditions générales de ventes afin que ma réservation puisse être enregistrée

## Assurance

L'ESF de Cauterets vous propose de souscrire à une assurance annulation. Toutes les garanties sont inscrites dans les conditions générales de vente. Nous vous rappelons que cette souscription n'est pas obligatoire mais que l'ESF ne procédera à aucun remboursement pour tout événement rentrant dans le cadre de l'assurance et des CGV.

- je ne souhaite pas souscrire d'assurance annulation  
 Assurance Cours Vacances Scolaires (10h et 13h) à 9,50 €  
 Assurance Cours Vacances Scolaires (14h15 ou 15h15) à 5,00 €  
 Assurance Cours Hors Vacances Scolaires à 5,00 €

A :

Le :

Signature:

## Mode de Règlement

- Chèque bancaire** (envoyer un chèque à l'ordre de ESF Cauterets avec le bulletin de réservation)  
 **CB** (dès réception du bulletin nous vous enverrons par mail un lien sécurisé pour le règlement)  
 **ANCV** (joindre les chèques vacances avec le bulletin ou mettre un chèque bancaire en caution en précisant « ne pas encaisser » Dès votre arrivée pour le séjour, vous passerez récupérer les cartes de cours dans nos bureaux. On vous restituera le chèque bancaire contre les chèques vacances)

Toute réservation doit être accompagnée du règlement de la totalité de la prestation pour pouvoir être enregistrée et validée. Faire le cumul du cours et de l'assurance sur le même règlement.